



**Finances - Economie - Emploi - Formation -
Chambres Consulaires**

OBJET : Formations du CNAM à destination des demandeurs d'emploi – promotion d'un dispositif de financement exceptionnel

EXPOSE

Le Conservatoire National des Arts et Métiers des Pays de la Loire (CNAM) est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche chargé de développer trois missions principales, la formation professionnelle des adultes tout au long de la vie, la recherche technologique et l'innovation ainsi que la diffusion de la culture scientifique et technique.

Le CNAM est présent sur le territoire depuis 2007, il a participé étroitement à la mise en œuvre du plan d'actions de l'ex. Maison de l'Emploi à la fois par l'accompagnement des salariés en reconversion professionnelle et par une offre de services aux entreprises comme par exemple la mise en place du club « Ressources Humaines ».

La Communauté de Communes mène de son côté une politique proactive en faveur de l'emploi et de la formation en portant notamment les missions conduites par la Maison de l'Emploi avant sa fermeture (actions Réseau Emploi, Afterwork apprentissage, Proximité emploi, Forum 16/25 ans, Destination apprentissage, Forum des Métiers, visites d'entreprises, site emploi www.emploi.chateaubriant-derval.fr, mise à disposition de locaux pour le déploiement de formation soudure, déploiement de formation STI2D, etc.). Ces démarches lui ont notamment valu d'être retenue avec la Ville de Châteaubriant au titre du programme « Cœur des territoires » dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville ».

Une mesure exceptionnelle est actuellement expérimentée par la Région des Pays de la Loire sur des parcours de formation du CNAM auprès des demandeurs d'emploi, inscrits à Pôle Emploi et résidant sur la Région des Pays de la Loire. Ce dispositif permet de financer des actions de formation continue. L'aide de la Région couvre 90 % du coût de la formation choisie, le reste à charge de 10 % peut être pris en charge par Pôle Emploi, après validation des projets. 56 blocs de compétences et 24 diplômes du CNAM sont concernés par cette expérimentation exceptionnelle qui se terminera au 31 décembre de cette année.

Afin de participer à la promotion de ce dispositif, il vous est proposé d'organiser un point d'information conseil au sein du Quai des Entrepreneurs et d'assurer la mise en relation des publics éligibles avec le CNAM des Pays de la Loire.

Ce dossier a été examiné lors de la Conférence des Maires réunie le 22 septembre dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède et après discussion, le Conseil Communautaire décide :

- d'approuver la mise en œuvre d'une action de promotion de ce dispositif exceptionnel et d'en assurer la promotion au sein du Quai des Entrepreneurs,
- d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 29 septembre 2020

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20201001-381-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-10-2020

Publication le : 01-10-2020

Conseil Communautaire du 29



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt, le vingt-neuf septembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO			X	P	Mme Catherine LE HECHO
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN			X		
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Hervé DE TROGOFF
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER			X		
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY			X	P	Mme Manolita BLAIN MAZE
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET			X	P	M. Daniel RABU
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20201001-381-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-10-2020

Publication le : 01-10-2020



Le Président,

Alain HUNAUT